



Histoire et mémoire ; spectacle vivant ; musique

Mémoire de l'esclavage (87)



Dispositif contingenté à 8 classes de CM1 et CM2 Inscription entre le 15 mai et le 20 septembre 2024

LE PROJET

Description:

Pour l'année scolaire 2023/2024, la Ligue de l'Enseignement 87, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine, et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, se propose d'accompagner 8 classes CM1 et CM2 du département, sur tout un parcours interdisciplinaire mêlant Education Artistique et Culturelle et Education Morale et Civique, sur la thématique de la mémoire de l'esclavage. Ces mêmes classes auront la possibilité, si elles le souhaitent, de s'inscrire au Concours « La Flamme de l'Egalité », mais contrairement aux années précédentes, cette inscription ne sera pas induite dans la participation au projet.

Cet accompagnement pluridisciplinaire vise à accentuer les dynamiques de projets dans la dimension transversale qu'elles comportent.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

☐ Danse, hip-hop, expression corporelle, musique, mémoire.

Partenaires:

Ligue de l'Enseignement, DRAC, DAAC, Conseil Départemental 87

Articulation avec un projet 2d degré:

non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant:

Artistes envisagés pour le dispositif : danseurs, musiciens professionnels

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer:

Rencontre avec les artistes engagés dans le projet et spectacle professionnel à Noriac en juin 2025



Pratiquer:

10h d'intervention artistique / classe

Connaitre:

- Mémoire de l'esclavage
- Possibilité de participer au concours « La flamme de l'égalité »

Restitutions envisagées :

Restitution envisagée à Noriac en juin 2025 : spectacle le matin et présentation des travaux des élèves l'après midi

Etapes prévisionnelles:

Etape 1 : rencontre avec les artistes

Etape 2: Participation et inscription au concours si

envie de l'école participante

Etape 3: Restitution en fin d'année.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Interventions des artistes
- Spectacle professionnel

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Les transports pour l'Espace Noriac en juin.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement de l'école ou de l'établissement à financer le transport vers l'Espace Noriac en juin. (oui/non)

Contact : Ligue de l'Enseignement 87 <u>culture@lde87.fr</u> / 06 06 40 46 81/ 05 55 03 36 17